

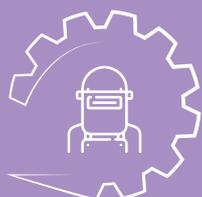


CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION Maintenance des Installations Oléo-hydrauliques et Pneumatiques (MIOP)

Le futur technicien de Maintenance des Installations Oléo hydrauliques et Pneumatiques exercera au cours de sa formation, des activités très variées comme :

- Acquérir les connaissances nécessaires à la maintenance préventive et corrective des systèmes hydrauliques.
- Réaliser le montage, la mise en service et la mise au point de ces équipements.
- Lire et analyser des schémas.
- Diagnostiquer.
- Mesurer les performances du système.
- Concevoir et documenter des dossiers machine.
- Prélever et analyser des fluides.
- Améliorer les installations.
- Assurer et maintenir la sécurité des systèmes.

Cette formation est également accessible par la voie de l'apprentissage et en formation continue.



Vivier-au-court
61 rue Tambach Dietharz



Secteurs d'activité

Le Technicien en Maintenance des Installations Oléo-hydrauliques et Pneumatiques, peut exercer dans différents domaines comme :

L'industrie, La métallurgie, L'armée, Les travaux publics, Les voies navigables, Les parcs d'attractions, Le ferroviaire, L'automobile, L'agroalimentaire, L'aéronautique, L'imprimerie



Enseignements Professionnels

- 1^{ère}**
- Communication - **2 h / semaine**
 - Anglais - **1 h / semaine**
 - Mathématiques et sciences - **1,5 h / semaine**
 - Technologie / Travaux Pratiques - **21 h / semaine**
 - Méthode de maintenance
 - T. P (Hydraulique, Pneumatique, Mécanique et automatismes)
 - Prévision des risques
 - Sécuriser, améliorer les installations
 - Hygiène Prévention Sécurité - **1 h / semaine**

Recrutement

Formation accessible aux élèves titulaires du :
BAC PRO Maintenance des Équipements Industriels,
BAC PRO Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés,
Ainsi que d'autres Bac (STI) ou Bac Pro à dominante mécanique, maintenance.

Elle s'effectue sur une année avec la possibilité d'alternance en contrat de professionnalisation avec le GRETA et apprentissage public.

Formation en entreprise

Durant l'année de formation, les élèves devront effectuer 12 semaines de stage certifiantes obligatoires en entreprise (PFMP, Période de Formation en Milieu Professionnel).

Cette période sera rémunérée à hauteur de 100 / Semaines.

Poursuites d'études

Après cette mention, possibilité pour les élèves motivés, d'intégrer un cycle de :

- BTS Maintenance des Systèmes (MS) option Systèmes de Production
- BTS Construction et Réalisation de Systèmes Automatisés (C.R.S.A)
- BTS Technico-Commercial (TC)